

Image not found or type unknown



Comment résilier mes cours par correspondance

Par **ninie10**, le **17/11/2015** à **13:16**

Bonjour je vous envoie cet email car je suis depuis 5 mois des cours par correspondance avec les cours minerve et je donne 57e par mois ,quand j'ai commencé ma formation je touchais du chômage a peut prêt[smile7] 800e par mois et depuis 2 mois je suis au rsa et je touche plus que 71e par mois et je ne peut plus payer mes cours !!! quand je leur demande de résilier mon contrat il me dise que je ne peut pas quel recours ai-je?